Ixelles

Cabinet de l'Échevinat de la Rénovation urbaine - Contrats de Quartier, de la Mobilité, de la Solidarité et des Propriétés communales

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de
Mme Yasmine RODRIGUES MORAIS,
Secrétaire
Tél. 02/515.61.22
Fax 02/515.61.59
Courriel : yasmine.rodriguesmorais@ixelles.be

N/ref.: CD/YRM/Mobilité/22-14

Madame Pauline de WOUTERS
GRACQ Ixelles
Rue de Londres 15
1050 Bruxelles

Ixelles, 27. 11. 2014

Chère Madame de WOUTERS,

Résultats du test de circulation Boulevard Général Jacques

Nous avons bien réceptionné votre courriel adressé à Madame Caroline DESIR, Echevine de la Mobilité. Celui-ci a retenu notre meilleure attention.

Comme vous le savez, un test de circulation a été mis en place d'avril à octobre 2014 boulevard Général Jacques, ainsi que dans les voiries adjacentes.

Dans le cadre du test, plusieurs types de comptages ont été menés. Pour le boulevard Général Jacques, Bruxelles Mobilité a mené des mesures suite au passage à 2 bandes de circulation. Les conclusions sont les suivantes :

- Les mesures montrent que les volumes de trafic aux carrefours sont du même ordre avant et pendant le test et que la capacité sur le boulevard Général Jacques s'est maintenue.
- Tous les temps de parcours moyens observés sont plus courts qu'avant le test. Cette diminution varie de 1 à 4 minutes selon la direction, le moment de la journée et les jours d'observation. Un exemple : en heure de pointe du soir, 75% des trajets font moins de 4,5 minutes entre l'avenue du Congo et la Gare d'Etterbeek, contre 7 minutes avant la mise en œuvre du test.
- La dispersion des temps de parcours est moins grande, ce qui veut dire que les temps de trajet sont plus constants, quelles que soient les conditions.
- On constate également une augmentation de plus de 50% du nombre de cyclistes sur le boulevard, depuis la mise en place du test.
- En ce qui concerne les lignes de tram, les mesures de temps de parcours ont montré une vitesse commerciale moyenne globalement inchangée par rapport à la situation de référence.

L'évaluation est donc positive et les autorités communales sont désormais en dialogue avec le Ministre pour faire avancer le dossier. Certains points doivent encore être discutés avant que le permis de réaménagement complet du boulevard puisse être délivré, notamment la question du positionnement des places de stationnement (le long des voies de tram ou le long des façades). Le dossier est également en lien avec le réaménagement de l'avenue Buyl, dont le chantier vient de débuter (il s'agira d'un chantier de 2 ans).

En souhaitant que ces éléments répondent en partie à vos questions, nous vous prions de croire, chère Madame de WOUTERS, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège:

La Secrétaire communale,

Patricia van der LIJN.

Le Bourgmestre,
Par délégation:
L'Echevine de la Mobilité,

Caroline DÉSIR.